

Île de la Fourmigue - Épave du Spahis



C'est l'histoire d'un Titanic miniature.
Une plongée sur un bateau à vapeur !

Infos pratiques

Pratique : Plongée

Type : Plongée

Échelle de cotation :

Facile : N1

Thèmes : Faune marine, Flore marine

Description

Aire de départ : Presqu'île de Hyères-les-Palmiers, port du Lavandou, port de Bormes-les-Mimosas

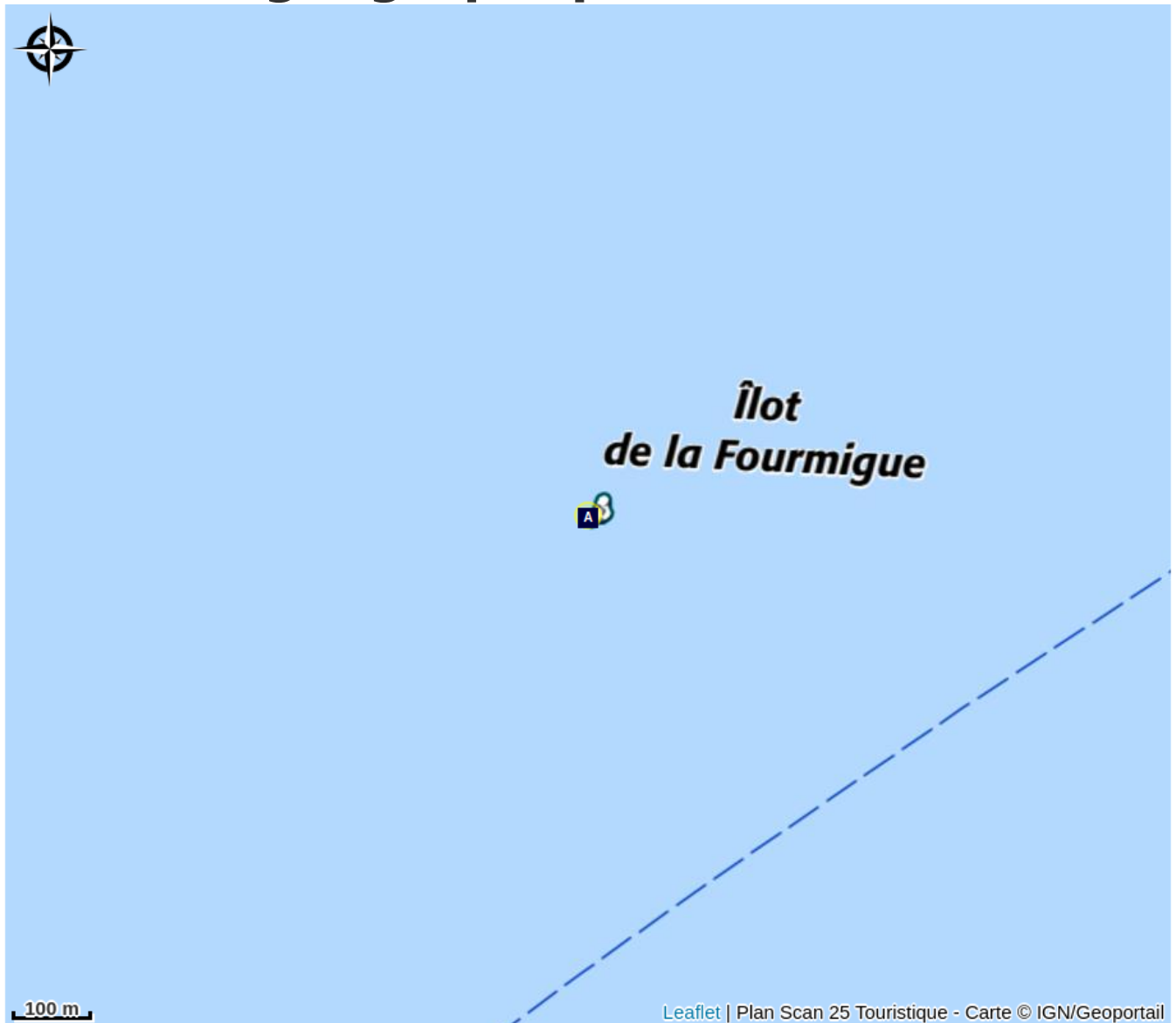
Profondeur maximum : 25 m

Le Spahis est situé au sud-ouest de l'îlot de la Fourmigue. Au départ de l'îlot, le plongeur trouve successivement plusieurs plate-formes.

La première à - 2 ou - 3 mètres est nue. La seconde vers - 10 m, est couverte de débris et on peut y observer la chaudière à vapeur, qui commence à s'entrouvrir. Au sol, des briquettes et du charbon. Ensuite le fond se présente sous un aspect plus chaotique et, de - 20 à - 25 m, le plus gros des vestiges s'est rassemblé.

Le Spahis a un autre intérêt, il est tout à fait accessible pour les débutants, pour une plongée de nuit. Ce site revêt alors plus d'intérêt car les poissons sont plus visibles que durant la journée.

Situation géographique



Faune marine remarquable (A)



Flore marine remarquable (B)

Toutes les informations pratiques

Les recommandations

Lorsqu'il existe, utilisez le mouillage écologique à votre disposition sur le site. Respecter les règles d'utilisation du mouillage écologique : priorité aux clubs de plongée qui ont signé une charte d'utilisation, puis aux autres bateaux de plongée et enfin aux plaisanciers.

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets, merci de les trier et de les emporter avec vous.

Équipements nécessaires :

Le niveau de plongée définit le matériel nécessaire à votre plongée pour les sites.

Risques :

Avant toute plongée sous-marine, assurez-vous que votre état de santé vous le permet.

Renseignez-vous sur les conditions météo au port de départ avant votre sortie. La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

Cueillettes et prélèvements :

Ce site de plongée est riche en espèces animales et végétales. Aidez-nous à les préserver (ni cueillettes, ni prélèvements).

Contacts utiles :

Numéro d'urgence maritime : 196 et 16 sur la VHF

Renseignements : <https://www.var.fr/contactez-nous>

Accessibilité

Se rapprocher des clubs de plongée alentour dont certains ont des moniteurs.

i Lieux de renseignement

Comité Départemental de plongée 83

133, Boulevard Général Brosset, 83200
TOULON

secretariat@ffessm-var.fr

Tel : 06 07 22 56 20

<https://ffessm-var.fr>



Sur votre route...



Faune marine remarquable (A)

Congres, murènes, langoustes et mérours.



Flore marine remarquable (B)

spirographes (26-28 m), sabelles, plumulaires, anémones, éponges.